

# Réunion du Conseil Municipal du 6 septembre 2019

## Compte rendu

-----

L'an deux mille dix-neuf, le 6 septembre, le Conseil Municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. LOMBARD Gérald, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 02 septembre 2019

**Présents** : Mme CORNIER Andrée, Mme FELISAZ Véronique, M. LOMBARD Gérald, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. BRON Michael, M. ELIE Michel, M. TISSOT Alain

**Excusés** : M. COLLOUD Amaury, Mme HUITEL Christine, M. GERMAIN Jean-Claude.

Mme FELISAZ Véronique a été élue secrétaire.

*Le conseil Municipal approuve le compte rendu du 19 Juillet 2019.*

### INTERCOMMUNALITE

➤ PLUi-H

L'arrêt du PLUi-H a été repoussé au 15 octobre 2019

### BUDGET

➤ Courrier de la DGFIP sur les comptes 2018 de la Commune :

Nous avons reçu un courrier de la Préfecture, de la Direction Départementale Des Finances Publiques nous annonçant que de 2014 à 2017 la commune était inscrite au réseau d'alerte des finances locales en raison des difficultés financières et dégradation des ratios. A fin 2018 l'analyse financière montre que nous sommes sortis de ce niveau d'alerte.

➤ Tarif de l'eau et assainissement 2019 :

Le Conseil Municipal a fixé le tarif de l'eau et assainissement 2019 comme ci-dessous :

Eau potable

Prix de l'eau	2,10 €HT/m <sup>3</sup> au lieu de 2 €
Redevance pollution :	0.27 %/ m <sup>3</sup> au lieu de 0,29 %
Redevance prélèvement :	0.099 %/ m <sup>3</sup>
Part fixe eau potable	60,00 €HT
Location / entretien compteur	15,00 €HT
Location entretien compteur collectif	35,00 €HT

Assainissement

Prix de l'eau	2,10 €HT/m <sup>3</sup> au lieu de 2 €
Part fixe assainissement	60,00 €HT
Redevance modernisation :	0.15 % / m <sup>3</sup> au lieu de 0,155 %



- Rentrée scolaire :  
La rentrée s'est bien passée il y a 21 élèves et 15 à la cantine. Les enfants ont le projet de réaliser une mare dans le jardin.
  
- Délibération échanges BERTHET Lucien, COLLOUD Paul et la Commune :  
Une demande de bornage et d'échange de terrain a été effectuée concernant la parcelle A 1099 appartenant à M et Mme BERTHET Lucien et la A 1100 appartenant à M COLLOUD Paul.  
Celles-ci sont dorénavant réparties entre les 2 propriétaires et une petite partie de 0a02 de la parcelle A 1100 attribuée à la commune.

## QUESTIONS DIVERSES

- SIAC – Appel à manifestation d'intérêt :  
Une expérimentation de plantation de nouvelles espèces d'arbres, adaptées au changement climatique pourrait être réalisée à la montagne des Sœurs.

**Prochain conseil municipal le 4 Octobre 2019 19 h.**

**Le Maire,  
Gérald LOMBARD.**

